

DECRET N°73-33 du 29 janvier 1973

portant nomination de Madame Bernadine
do REGO, Conseiller des Affaires Etrangères
en qualité de Directrice des Affaires Adminis-
tratives et Consulaires au Ministère des Af-
faires Etrangères.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Proclamation du 26 Octobre 1972 ;
VU le Décret n° 72-279 du 26 Octobre 1972 portant formation du Gouvernement ;
VU la Loi n° 64-34 du 12 Décembre 1964 fixant la liste des hauts fonction-
naires de l'Etat dont la nomination est faite par le Président de la
République, le Conseil des Ministre étant obligatoirement entendu ;
VU le Décret n° 62-86/PR du 26 Février 1962 portant statut des Corps Diplo-
matique et Consulaire de la République du Dahomey ;
VU l'Arrêté n° 978/AF-ETR du 5 Juillet 1961 portant organisation du Minis-
tère des Affaires Etrangères ;
VU le Décret n° 71-242 du 6 Décembre 1971 nommant Monsieur Antoine ANDRE,
Directeur des Affaires Administratives et Consulaires ;
VU le Décret N°72-290 du 9 novembre 1972, déterminant les servi-
ces rattachés à la Présidence de la République et fixant les
attributions des Membres du Gouvernement et le décret N°73-17
du 19 janvier 1973 qui l'a complété ;
Sur proposition du Ministre des Affaires Etrangères ;
Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

Article 1er.- Est et demeure rapporté le décret n° 71-242 du 6 Décembre 1971.

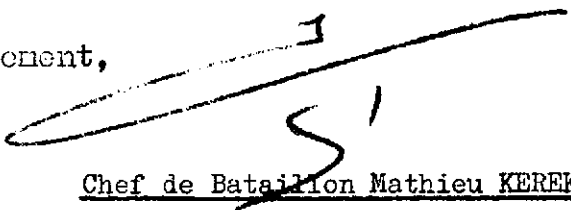
Article 2.- Madame Bernadine do REGO, Conseiller des Affaires Etrangères est
nommée Directrice des Affaires Administratives et Consulaires au Ministère des
Affaires Etrangères.

Article 3.- Le présent décret qui a effet pour compter de la date de prise de
fonction de l'intéressée, sera publié et communiqué partout où besoin sera./-

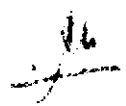
FAIT à COTONOU, Le 29 janvier 1973

Par le PRESIDENT de la REPUBLIQUE
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,


Chef de Bataillon Mathieu KEREKOU
Le Ministre des Affaires Etrangères


Intendant Militaire Thomas TOHAMI


Chef de Bataillon Michel ALLADAYE

Ampliatiions

PR 4 - CS 4 - MAE 10 - Minist. 10 -
SGG 4 - IAA-DCCT-DN-IGF-CF-DB-DC-Solde-Grde.Chanc. 18
Trésor 4 - DEP-BGAJL-Estst 6 - DFP 6 - Intéressée 1.-